



Numéro PPQ/9416

mercredi 25 mars 2015

Les grands titres:

- L'ONU dévoile l'Arche du retour en mémoire des terribles répercussions de la traite des esclaves
- Les enfants sont de plus en plus menacés dans les zones de guerre, selon Ban Ki-moon
- Ban Ki-moon appelle à la libération immédiate de tous les fonctionnaires de l'ONU détenus illégalement
- En Guinée, un premier vaccin contre Ebola est testé dans les villages affectés
- Rejet d'un texte priant le chef de l'ONU d'annuler le versement de prestations à tous les couples homosexuels
- Les défenseurs des droits de l'homme libyens attaqués, selon un rapport de l'ONU

L'ONU dévoile l'Arche du retour en mémoire des terribles répercussions de la traite des esclaves



25 mars - A l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a dévoilé mercredi après-midi lors d'une cérémonie au siège de l'Organisation, à New York, un monument permanent destiné à commémorer dignement les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique.

Construit sur l'esplanade des visiteurs, ce monument intitulé « l'Arche du retour » est destiné à rappeler aux visiteurs du monde entier les terribles répercussions de la traite des esclaves.

« Il nous aidera à panser les blessures, à remémorer le passé et à honorer le souvenir des victimes », a souligné Ban Ki-moon dans un message.

« Pendant plus de quatre siècles, quelque 15 millions d'Africains issus des quatre coins du continent ont été arrachés à leur terre d'origine et transportés de force aux Amériques. Ce nombre reste toutefois inférieur à celui des personnes achetées par les marchands d'esclaves. Les esclaves qui ont survécu ont été achetés et vendus, leur dignité a été foulée aux pieds et leurs droits de l'homme bafoués », a-t-il rappelé. « Même leurs enfants pouvaient leur être retirés et vendus par leur « propriétaire » pour faire un profit. La traite transatlantique demeure un crime monstrueux qui entache l'histoire de l'humanité ».

Ce monument qui a été conçu par Rodney Leon, "nous offre un endroit pour faire une pause et réfléchir aux causes et conséquences du racisme afin que nous puissions éradiquer les préjugés et l'intolérance partout et toujours", a souligné Ban Ki-moon lors de la cérémonie.

"Ce mémorial dresse comme un rappel fort et permanent, pas seulement de cette injustice flagrante mais des objectifs que les Nations Unies ont établis il y a 70 ans : protéger les droits humains et la dignité de tous les peuples", a-t-il ajouté.

Cette année, la Journée de commémoration est dédiée à la mémoire des nombreuses femmes qui ont souffert de la traite des esclaves et qui en sont mortes.



Selon M. Ban, « malgré l'atrocité des violences qu'elles ont subies – l'esclavage sexuel et reproductif, la prostitution forcée, les agressions sexuelles répétées, les grossesses forcées et la vente de leurs enfants, pour n'en citer que quelques-unes – ces femmes ont joué un rôle décisif pour préserver la dignité de leur communauté, et leur détermination et leur résistance courageuse n'ont été que trop souvent sous-estimées, voire oubliées ».

Le Secrétaire général a jugé tragique de constater que l'esclavage n'a pas disparu et perdure tout aussi inexorablement dans de nombreuses parties du monde sous la forme de travaux forcés, de traite, d'exploitation sexuelle ou de captivité dans des conditions s'apparentant à l'esclavage.

« Il est absolument vital de bien faire comprendre à tous les dangers inhérents au racisme tenace sans lequel ces pratiques abjectes ne pourraient exister. Le programme éducatif 'En mémoire de l'esclavage' mené par le Département de l'information vise à mieux faire connaître la traite transatlantique et à faire comprendre comment, en matière d'intolérance, on peut très rapidement passer d'un état d'esprit à des actes de haine et de violence », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU a demandé à tous "de renouveler leur engagement à mettre fin à l'esclavage moderne afin que les enfants puissent vivre dans un monde débarrassé du racisme et des préjugés, où tous peuvent jouir des mêmes chances et des mêmes droits".

Ban Ki-moon a également participé mercredi après-midi à une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies pour commémorer cette journée.

Lors de cette réunion, le Président de l'Assemblée générale, Sam Kutesa, a jugé "déplorable que, même aujourd'hui, beaucoup de femmes et de jeunes filles innocentes soient réduites à l'esclavage et privées de leurs libertés et de leur droit à une vie digne en raison de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle". Il a aussi regretté que de nombreux enfants soient soumis au travail forcé.

"Nous devons intensifier nos efforts collectifs pour combattre et éliminer de tels abus", a-t-il dit.

Les enfants sont de plus en plus menacés dans les zones de guerre, selon Ban Ki-moon



25 mars - A l'occasion d'un débat au Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré mercredi que, pour les enfants, l'année 2014 semble avoir été une des pires jamais enregistrées dans les régions touchées par des conflits.

« Dans les zones de guerre du monde entier, les enfants sont de plus en plus menacés », a dit M. Ban dans un discours devant les membres du Conseil de sécurité.

« Les auteurs de violations à l'encontre d'enfants en temps de conflit armé ont des profils de plus en plus diversifiés et sont d'une sauvagerie croissante », a-t-il ajouté. « Il nous appartient de braquer les projecteurs sur ce problème, de l'examiner, et d'agir ».

On estime que 230 millions d'enfants vivent dans des pays et des régions où des combats entre groupes armés font rage. Près de 15 millions d'entre eux ont été directement touchés par la violence.

« Les enfants dans le monde devraient étudier et pas être des soldats », a déclaré le chef de l'ONU. « Ils méritent de grandir dans des communautés qui leur offrent sécurité et la chance de réaliser leur plein potentiel. Ce sont les droits fondamentaux de tous les enfants, pas des aspirations. Les Etats membres ont l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour les réaliser ».

Ban Ki-moon a salué la présence lors de ce débat d'un ancien enfant soldat de la République démocratique du Congo (RDC),

Junior Nzita Nsuami. « L'exemple de Junior nous montre qu'avec une assistance suffisante, avec des possibilités d'éducation et avec un appui continu, on peut surmonter la violence d'une enfance passée à mener une guerre d'adultes », a souligné le chef de l'ONU.

« Être enfant soldat, c'est être arraché de sa vie d'enfant et se faire imposer celle des adultes. Pour réussir à reprendre le parcours de sa vie, un ancien enfant soldat doit être considéré comme une personne qui mérite d'être soignée. Je tiens à souligner l'importance des programmes de démobilisation et de réinsertion », a déclaré Junior Nzita Nsuami devant les membres du Conseil de sécurité.

Il y a un peu plus d'un an, il a été désigné ambassadeur de bonne volonté pour la mise en œuvre du plan d'action pour mettre fin au recrutement d'enfants dans les forces armées de la RDC et de manière plus large, pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants par les groupes armés de la RDC.

La Représentante spéciale du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui, a regretté pour sa part que « malgré le consensus et nos efforts conjugués pour épargner aux enfants les affres de la guerre, nous sommes chaque année confrontés à de nouveaux défis ».

« En ce début d'année 2015, c'est la violence des groupes armés et la brutalité avec laquelle ils traitent les enfants qui constituent notre défi majeur. C'est le cas en Syrie, en Iraq, au Nigéria, mais aussi dans d'autres pays. Des conflits récurrents se sont intensifiés et l'expansion des groupes armés prend des proportions inquiétantes », a-t-elle ajouté.

Elle a exhorté le Conseil de sécurité à poursuivre ses efforts et à utiliser tous les outils à sa disposition pour protéger les enfants affectés par les conflits armés. « Votre mobilisation et votre soutien nous sont indispensables pour répondre aux nouveaux défis et assurer une meilleure protection aux enfants », a-t-elle dit.

Ban Ki-moon appelle à la libération immédiate de tous les fonctionnaires de l'ONU détenus illégalement



Drapeaux de l'ONU devant le siège de l'organisation à New York

25 mars - A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les membres du personnel de l'ONU détenus ou porté disparus, le Secrétaire général Ban Ki-moon a demandé aux États Membres concernés de remettre immédiatement en liberté tous les fonctionnaires de l'Organisation et les membres du personnel associé qu'ils détiennent illégalement.

Au 15 mars 2015, 33 fonctionnaires et membres du personnel associé de l'ONU étaient détenus par les autorités nationales de 15 pays. Un fonctionnaire était porté disparu et deux sous-traitants étaient toujours aux mains de leurs ravisseurs.

Le chef de l'ONU a demandé aux États Membres concernés « de respecter le statut, les privilèges et les immunités de l'ONU et de remettre immédiatement en liberté tous les fonctionnaires de l'Organisation et les membres du personnel associé qu'ils détiennent illégalement ».

Il a aussi exhorté « les acteurs non étatiques qui séquestrent des fonctionnaires à les relâcher immédiatement » et a prié les autorités nationales concernées « de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir la prise en otage de fonctionnaires de l'ONU et faciliter la libération de ceux qui sont détenus ».

Selon M. Ban, la sécurité des fonctionnaires et du personnel associé de l'Organisation devrait être une priorité pour toutes les parties intéressées. « Cependant, les enlèvements de fonctionnaires de l'ONU sont de plus en plus souvent le fait d'acteurs sans scrupules qui cherchent à obtenir des rançons, à faire passer un message politique ou à entraver l'action de l'Organisation », a-t-il noté.

Au cours des deux premiers mois de l'année 2015, des fonctionnaires de l'ONU ont été enlevés à Gardez, (Afghanistan), et à

Bangui (République centrafricaine). Les deux entrepreneurs travaillant pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) kidnappés à Zalingei sous la menace des armes n'ont pas encore retrouvé la liberté.

Le Secrétaire général s'est dit particulièrement préoccupé par la situation au Soudan du Sud et en Syrie.

Un fonctionnaire du Programme alimentaire mondial (PAM) a été enlevé en octobre dernier à l'aéroport de Malakal, au Soudan du Sud. Plusieurs autres fonctionnaires ont été kidnappés de la même façon l'an dernier. En Syrie, de nombreux membres du personnel, notamment de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ont été écroués, ou arrêtés ou sont portés disparus.

En Guinée, un premier vaccin contre Ebola est testé dans les villages affectés



25 mars - Le gouvernement guinéen et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont lancé cette semaine la toute première vague d'essais cliniques d'un vaccin contre la maladie à virus Ebola dans un village touché par l'épidémie en Basse-Guinée, l'une des zones du pays où l'on trouve le plus de cas d'Ebola.

Ces tests de vaccinations dites « en ceinture » du vaccin VSV-EBOV, développé par l'Agence de la santé publique du Canada, ont été très bien accueillis dans un village rural de la préfecture de Coyah, où l'équipe médicale est arrivée le 23 mars, a indiqué mercredi

l'OMS dans un communiqué de presse.

« Cette opération historique nous donne espoir à tous, en Guinée et partout dans le monde que, si l'efficacité et l'innocuité du vaccin sont démontrées, nous pourrions bientôt disposer d'un outil de santé publique efficace contre la maladie à virus Ebola, a déclaré le Représentant de l'OMS en Guinée, le Dr. Jean-Marie Dangou. Le lancement de la campagne de vaccination « en ceinture » aujourd'hui en Guinée est certainement l'une des étapes les plus importantes qui aient jamais été franchies pour développer une ligne de défense moderne contre le virus Ebola. »

Une équipe médicale spécialement formée, les vaccins et l'équipement ont été acheminés depuis Conakry vers Coyah, pour vacciner les adultes consentants, à l'exception des femmes enceintes, ayant récemment été en contact avec des patients atteints du Virus Ebola, dans un village de la préfecture de Coyah.

« Nous nous engageons à mettre fin à cette épidémie, a expliqué le Dr. Sakoba Keita, Coordinateur national nommé par le Président Alpha Condé à la tête de la Cellule de coordination nationale de lutte contre la maladie à virus Ebola. Conjointement avec les mesures de contrôle que nous mettons en place avec nos partenaires, un vaccin sûr et efficace nous permettra de mettre un terme à ce chapitre éprouvant de notre Histoire et de commencer à reconstruire notre pays. »

La vaccination dite « en ceinture » consiste à identifier les patients récemment infectés et à vacciner leurs proches pour créer une « ceinture d'immunité » autour d'eux et ainsi stopper la propagation du virus.

« Cette même stratégie a constitué l'un des facteurs-clé dans l'éradication de la variole dans les années 1970, et elle nous permet de vacciner toutes les personnes les plus à risque », a détaillé le Dr. Ana Maria Henao Restrepo, Coordinatrice de l'essai vaccinal Ebola pour l'OMS en Guinée. Le Dr Bertrand Draguez, Directeur médical de l'ONG Médecin sans Frontières (MSF), note que : « Cet essai est organisé sur la base du volontariat, et la participation à l'essai est confidentielle, gratuite et non rémunérée. »

Le Gouvernement guinéen apporte tout son soutien à cet essai clinique du vaccin. Dans une lettre datée du 20 mars, adressée aux maires, préfets et directeurs des formations sanitaires guinéenne, le Directeur de la Coordination national contre Ebola en Guinée, le Dr. Sakoba Keita, a demandé la pleine coopération et le soutien de l'ensemble des acteurs publics locaux.

Au total, près de 10.000 personnes devraient être vaccinées dans 190 « ceintures » identifiées sur une période de 6 à 8

semaines. Les volontaires seront suivis pendant une période de 3 mois. Des résultats préliminaires pourraient être disponibles dès le mois de juillet 2015.

Rejet d'un texte priant le chef de l'ONU d'annuler le versement de prestations à tous les couples homosexuels



Les drapeaux des États membres flottent devant le Secrétariat des Nations Unies, à New York. Photo: ONU/JC McIlwaine

25 mars - La Commission des Nations Unies chargée des questions administratives et budgétaires (5ème Commission) a rejeté mardi un projet de décision priant le Secrétaire général de l'ONU de retirer une circulaire diffusée l'an dernier et qui portait sur le versement de prestations aux employés de l'Organisation.

Quatre-vingts délégations ont voté contre ce projet de décision, qui tournait autour de principes tels que les prérogatives du Secrétaire général en matière de gestion, l'égalité des employés de l'ONU, la souveraineté nationale et la transparence.

Le texte a été rejeté par un vote de 43 voix pour et 80 contre, avec 37 abstentions.

En 2014, l'ONU a changé la façon dont elle catégorise le statut des fonctionnaires de l'Organisation, permettant à davantage de couples homosexuels d'accéder aux mêmes avantages dont bénéficient leurs homologues hétérosexuels.

Dans un important changement de politique qui a pris effet en juin, l'ONU a décidé de reconnaître le mariage de couples homosexuels mariés dans un pays où les mariages homosexuels sont légaux. Auparavant, le statut d'un fonctionnaire était déterminé par les lois du pays dont il ou elle vient.

M. Ban n'a pas consulté les États membres de l'ONU sur le changement de politique.

Après le vote de mardi, un porte-parole de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré aux journalistes que le Secrétaire général a apprécié le soutien de ceux qui ont reconnu son autorité de chef de l'administration, conformément à la Charte des Nations Unies.

« J'aimerais redire qu'en publiant cette circulaire l'année dernière, le Secrétaire général a agi en vertu de cette autorité », a déclaré M. Haq.

Les défenseurs des droits de l'homme libyens attaqués, selon un rapport de l'ONU



25 mars - Depuis l'intensification des combats en Libye en mai 2014, une série d'attaques violentes et de menaces ont pris pour cible des défenseurs des droits de l'homme libyens à travers le pays, et dans certains cas même après qu'ils ont été forcés de quitter le pays, selon un rapport des Nations Unies publié mercredi.

Ces attaques incluent des meurtres, des enlèvements, des tortures, des mauvais traitements, des privations illégales de liberté et des menaces de mort par téléphone ou via les réseaux sociaux, précise ce rapport produit par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Le mois dernier, une militante bien connue de la société civile, Entissar al-Hassaeri, a été abattue à Tripoli. Son corps, et celui de sa tante, ont été retrouvés dans le coffre de sa voiture le 23 février. Deux membres de l'ONG de défense des droits de l'homme, la National Commission for Human Rights-Libya, ont été enlevés les 13 et 14 février dans le centre de Tripoli. Ils ont été relâchés depuis, mais d'autres défenseurs des droits de l'homme et membres de la société civile sont toujours

portés disparus ou se cachent.

« Etant donné les risques croissants, les meurtres de défenseurs des droits de l'homme et les menaces répétées, beaucoup ont fui le pays, ont cessé de s'exprimer ou ont été contraints de travailler en secret, s'exposant ainsi que leurs proches à de grands risques », indique le rapport. « Ceux qui ont réussi à fuir à l'étranger sont confrontés à une pléthore de problèmes liés à leur statut de résident et à l'expiration de leurs passeports, sans possibilité d'extension auprès de certains consulats libyen ainsi qu'à des pertes de revenu et autres difficultés financières. Certains défenseurs des droits de l'homme ayant fui ont expliqué continuer à recevoir des menaces de mort sur leurs téléphones portables et sur les réseaux sociaux. Dans au moins deux cas, des défenseurs des droits de l'homme ont été agressés physiquement en Tunisie par des personnes qui seraient libyennes ».

Dans l'un de ces cas, une professionnelle des médias et défenseuse des droits des femmes originaire de Benghazi a quitté le pays fin 2014 après avoir reçu de nombreuses menaces, y compris un SMS la menaçant d'enlever son fils. Sa voiture a été bloquée, semble-t-il délibérément, par un autre véhicule et une usine qu'elle possède incendiée. Elle a continué à s'exprimer ouvertement et a continué à être menacée après son départ à l'étranger.

« Le 19 octobre 2014, elle a été arrêtée par une voiture immatriculée en Libye alors qu'elle marchait dans la rue pour se rendre à une gare », indique le rapport. « Un passager a renversé une tasse de café sur elle en l'avertissant : "Toi... la militante et la journaliste... la prochaine fois ce sera de l'acide" ».

Un autre défenseur des droits de l'homme a quitté Tripoli en septembre 2014 après avoir subi, de manière répétée, des agressions physiques, des détentions courtes et des menaces d'enlèvements contre sa famille.

« Les civils en Libye, y compris les défenseurs des droits de l'homme, n'ont que peu ou pas de possibilités d'obtenir une protection ou un recours pour les préjudices subis », indique le rapport. « La montée de l'anarchie a conduit à l'échec du système de justice pénale dans certaines parties de la Libye, en particulier à Derna, Benghazi et Syrte, et de graves perturbations ont été rapportées un peu partout. Les fonctionnaires de justice ont été violemment pris pour cible par les groupes armés. »

Les meurtres de plusieurs personnes éminentes à Benghazi l'an passé, parmi lesquels le rédacteur en chef Muftah Abu Zeid, la défenseuse des droits de l'homme Salwa Bughaigis et deux jeunes militants de la société civile Tawfik Bensaud et Sami al-Kawafi, n'ont toujours pas été résolus.

Une autre défenseuse des droits de l'homme a déclaré avoir trouvé un morceau de papier dans sa voiture peu après le meurtre de Salwa Bughaigis en juin 2014, disant : « Tu es la prochaine sur la liste. » D'autres défenseurs ont vu certains de leurs proches être détenus ou enlevés.

Des employés de Jurists without Chains, une organisation des droits de l'homme située à Benghazi, ont fermé leurs bureaux à la fin de l'année dernière, après avoir reçu de multiples menaces et subi un raid ainsi qu'un tir de projectile contre leurs locaux. L'institution nationale des droits de l'homme en Libye, the National Council for Civil Liberties and Human Rights, a aussi fermé ses locaux à Tripoli fin 2014 à la suite d'intimidations, de menaces et de raids.

Des groupes armés couvrant tout le spectre politique, tribal, régional et idéologique sont responsables de violations du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire ainsi que d'abus des droits de l'homme, y compris des enlèvements, des exécutions extra-judiciaires, des meurtres, des tortures et des mauvais traitements. Les défenseurs des droits de l'homme qui tentent de documenter et de dénoncer ces violations et ces abus subissent des représailles, indique le rapport.

Le rapport avertit que les personnes qui commettent des crimes au regard du droit international, dont beaucoup sont documentés dans le rapport, sont pénalement responsables, y compris devant la Cour pénale internationale. Il insiste sur le besoin crucial de reprendre la mise en place des institutions étatiques, en particulier des services chargés de l'application des lois et du système judiciaire en général. Le rapport exhorte toutes les parties à condamner publiquement les attaques contre les membres de la société civile.

Les pays voisins et la communauté internationale devraient aussi garantir la protection des défenseurs des droits de l'homme libyens, y compris en leur donnant des visas en urgence et un hébergement temporaire, indique le rapport.



Le rapport demande aussi aux autorités libyennes et à celles exerçant un contrôle effectif sur le terrain de cesser immédiatement toute attaque contre des défenseurs des droits de l'homme et d'agir pour stopper ces attaques. Il leur demande aussi d'œuvrer pour créer un environnement sûr et qui permette à ces défenseurs de poursuivre le travail indispensable qu'ils mènent pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Libye.